

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Quarante-septième session
Genève, 12 – 15 décembre 2017**

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa quarante-septième session du 12 au 15 décembre 2017. Ont assisté à la session Mmes Tatiana Vasileva et Maria Vicien-Milburn, MM. Mukesh Arya, Egbert Kaltenbach (président par intérim), Othman Sharif et Zhang Long. M. Gabor Amon s'est fait excuser.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe I du présent document. Une liste des documents figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

3. L'OCIS a fait le bilan des mesures prises suite aux décisions adoptées à sa quarante-sixième session.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

4. Le Directeur général a présenté à l'OCIS un aperçu des résultats obtenus par l'OMPI en 2017, ainsi que des tendances et initiatives pour 2018. Il a souligné la nécessité de continuer d'améliorer les plateformes et systèmes de l'OMPI, en particulier pour le système de Madrid.

5. Le Directeur général a indiqué à l'Organe que la procédure relative aux achats était bien entamée concernant l'engagement d'un examinateur externe aux fins du dépôt et de l'examen des déclarations de situation financière et déclarations d'intérêts ainsi que des informations fournies au titre des normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), et de la présentation d'un rapport à cet égard.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE : PLAN DE SUPERVISION PROPOSÉ POUR 2018

6. L'OCIS a examiné le rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI) et a noté avec satisfaction que, malgré la pénurie de personnel, la plupart des tâches seraient menées à bien dans les délais prévus. Alors qu'aucun rapport de supervision n'a été publié depuis la quarante-sixième session tenue en octobre, la DSI prévoit de publier deux rapports d'audit supplémentaires avant la fin de 2017, l'un sur la gestion des actifs en matière de logiciels et l'autre sur le recrutement. L'OCIS s'est félicité de l'auto-évaluation permanente de la fonction d'audit interne en vue d'assurer l'amélioration continue des activités menées dans ce domaine.

7. L'OCIS a été informé que le recrutement d'un nouveau chef de la Section de l'audit interne prendrait plus de temps que prévu.

8. L'Organe a examiné, avec le directeur de la DSI, le plan de supervision proposé pour 2018. L'Organe était satisfait de l'approche fondée sur le risque et de la méthode suivies. Les quatre évaluations et les six audits internes prévus portent sur les secteurs à haut risque. L'Organe a fait un certain nombre de suggestions visant à améliorer encore le format et la

présentation du plan de supervision. La DSI incorporera ces suggestions dans la version finale du plan.

Audit interne

9. L'OCIS a examiné, avec le directeur de la DSI et les membres concernés de la haute direction, le rapport d'audit sur la gestion des événements de tiers organisés ou accueillis par l'OMPI, qui a été publié le 29 septembre 2017 et qui peut être consulté sur le site Web de l'OMPI.

10. Le rapport d'audit a montré que les installations de l'OMPI étaient de plus en plus sollicitées pour organiser ou accueillir des événements de tiers, et que plus de 90 événements ne relevant pas de l'OMPI avaient été organisés ou accueillis entre janvier 2016 et avril 2017.

11. Si la responsabilité générale de l'organisation et de l'accueil de ces événements a été confiée à la Section du protocole et de la gestion des événements, l'audit a révélé que certains rôles et responsabilités devaient être précisés plus avant. L'audit a recommandé l'élaboration d'une stratégie et d'une politique globale concernant l'organisation et l'accueil d'événements de tiers, ainsi que la mise en place de procédures et de directives connexes. L'audit a également préconisé la mise à disposition de ressources financières et humaines, entre autres, pour éviter les répercussions négatives sur les ressources de base de l'OMPI, par exemple en matière de sûreté et de sécurité ainsi que pour la gestion des locaux. L'audit a aussi recommandé l'élaboration d'une méthode cohérente pour déterminer le coût et appliquer le mécanisme de recouvrement des frais approprié.

12. L'Organe a noté avec satisfaction que la direction avait accepté les recommandations d'audit formulées et avait déjà commencé à élaborer une stratégie et une politique. Il s'est dit prêt à examiner la stratégie et la politique proposées et à fournir un avis à cet égard, si nécessaire.

Enquêtes

13. S'agissant des enquêtes, l'Organe a été informé que 24 dossiers étaient actuellement ouverts, dont la grande majorité découlait de plaintes reçues en 2017. L'Organe s'est dit satisfait du respect global des délais concernant l'examen des plaintes et a donné un avis sur plusieurs dossiers. L'Organe partage les préoccupations de la DSI selon lesquelles certaines plaintes possiblement infondées monopolisent les capacités limitées en matière d'enquêtes, et il appuie la DSI dans son intention de traiter ces plaintes plus fermement.

14. Les rapports d'activité soumis par la DSI ventilent les plaintes reçues par catégorie de faute présumée, ce qui facilite la définition et l'analyse des tendances. L'Organe a suggéré que cette structure ventilée soit proposée également pour les affaires étayées par une enquête.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION

15. L'OCIS a examiné, avec le directeur de la DSI et le sous-directeur général en charge du Secteur administration et gestion, l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision. Depuis la dernière mise à jour en septembre 2017, une recommandation a été ajoutée et neuf recommandations ont été clôturées, ce qui porte le nombre total de recommandations à 188. Cinquante-trois pour cent de ces recommandations sont considérées comme présentant un haut degré de priorité. Trente-neuf recommandations découlent de rapports de supervision publiés en 2014 ou avant cette date.

16. L'Organe se félicite du nouveau format adopté pour faire rapport sur les recommandations en suspens, mais il estime que davantage pourrait être fait pour traiter les recommandations formulées de longue date. L'Organe a suggéré que la DSI et la direction analysent la question de savoir si les recommandations initialement formulées restent valables dans tous les cas, ou si l'évolution de la situation pourrait nécessiter une nouvelle évaluation et la modification de certaines recommandations.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION FINANCIÈRE

17. Le contrôleur a communiqué à l'Organe des informations sur la situation financière de l'OMPI et sur la politique de l'OMPI en matière de placements récemment approuvée par l'Assemblée générale de l'OMPI.

18. Le contrôleur a également informé l'OCIS des mesures prises pour établir des rapports sur l'exécution du programme et la performance financière pour l'exercice biennal 2016-2017, sous la forme du nouveau Rapport sur l'exécution du programme et la gestion financière, approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI lors de l'adoption des modifications du Règlement financier. L'Organe note avec satisfaction que le nouveau format synthétique sera mis en œuvre pour l'exercice 2016-2017 et attend avec intérêt d'examiner le prochain rapport.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE SECTEUR DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE

19. Le sous-directeur général en charge du Secteur de l'infrastructure mondiale a donné des informations très détaillées sur les fonctions et les principales activités du secteur. Il a notamment souligné le rôle de l'OMPI en tant que dépositaire mondial de données de propriété intellectuelle, et ses compétences en matière d'analyse de ces données.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE : PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2018

20. L'OCIS avait prévu d'examiner le programme de travail proposé pour le Bureau de la déontologie pour 2018 et de fournir un avis à cet égard, ainsi que de faire le point sur la mise en œuvre du programme de travail de 2017. Puisque l'Organe n'a pas reçu les documents demandés, il n'a pu s'acquitter de cette tâche. Le chef du Bureau de la déontologie a expliqué que la demande formulée par l'OCIS en faveur d'un programme de travail était prématurée, et qu'aucune activité n'avait donné lieu à un rapport depuis la dernière session de l'OCIS en octobre 2017.

21. L'Organe déplore que cette situation l'empêche de s'acquitter de ses responsabilités en rapport avec la fonction de déontologie, qui lui ont été confiées dans le cadre de son mandat.

22. L'Organe a encore insisté sur la nécessité de concevoir un formulaire de plainte en cas de représailles, afin d'aider les éventuels plaignants et de s'assurer que les plaintes soumises, le cas échéant, contiennent toutes les informations requises pour procéder à une évaluation correcte en temps utile. L'Organe a aussi rappelé qu'il était nécessaire que la DSI et le Bureau de la déontologie définissent ensemble une procédure de fonctionnement standard pour la protection des lanceurs d'alerte, afin de s'assurer que ces affaires soient traitées de manière correcte et uniforme.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR 2018

23. L'OCIS a réélu M. Gabor Amon président et M. Egbert Kaltenbach vice-président, conformément à son mandat et à son règlement intérieur.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION À L'INTENTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

24. Comme indiqué dans le mandat de l'OCIS, une séance d'information a eu lieu avec les États membres. L'Organe a informé les représentants des États membres des délibérations tenues durant la présente session et a répondu aux questions posées par les délégués.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Sessions prévues en 2018

25. En consultation avec le Secrétariat, l'OCIS est convenu des dates suivantes pour ses sessions de 2018 :

- Quarante-huitième session de l'OCIS – 19 – 23 mars 2018
- Quarante-neuvième session de l'OCIS – 2 – 5 juillet 2018
- Cinquantième session de l'OCIS – 15 – 19 octobre 2018
- Cinquante et unième session de l'OCIS – 4 – 7 décembre 2018

Prochaine session

26. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du lundi 19 mars au vendredi 23 mars 2018. Le projet d'ordre du jour de cette session est le suivant :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Questions découlant de la session précédente
- 3) Réunion avec le Directeur général
- 4) Supervision interne
- 5) Projet de rapport financier et d'états financiers pour 2017
- 6) Politique de l'OMPI en matière de placements
- 7) Point sur la gestion des ressources humaines
- 8) Séance d'information sur le Secteur des brevets et de la technologie
- 9) Déontologie
- 10) Examen du mandat de l'OCIS
- 11) Auto-évaluation de l'OCIS
- 12) Séance d'information à l'intention des représentants des États membres
- 13) Questions diverses

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/47/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 12 DÉCEMBRE 2017

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Quarante-septième session
Genève, 12 – 15 décembre 2017**

ORDRE DU JOUR

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant de la session précédente
3. Réunion avec le Directeur général
4. Supervision interne : plan de supervision proposé pour 2018
5. Suivi des recommandations relatives à la supervision
6. Point sur la gestion financière
7. Séance d'information sur le Secteur de l'infrastructure mondiale
8. Déontologie : programme de travail proposé pour 2018
9. Élection du président et du vice-président pour 2018
10. Séance d'information à l'intention des représentants des États membres
11. Questions diverses

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/47/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 12 DÉCEMBRE 2017

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Quarante-septième session
Genève, 12 – 15 décembre 2017**

LISTE DES DOCUMENTS

adoptée par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [01] Ordre du jour
- [02] Calendrier
- [03] Liste des documents
- [04] Programme de travail évolutif de l'OCIS, de la quarante-quatrième à la cinquante et unième session

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

- [05] Liste de tâches de l'OCIS

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE SUPERVISION PROPOSÉ POUR 2018

Division de la supervision interne :

- [06] Rapport d'activité de la DSI – jusqu'au 28 novembre 2017 (Référence : IOD-IAOC-2017/04)
- [07] Division de la supervision interne (DSI) Projet de plan de supervision pour 2018 (Référence : IOD/WP/2018/1), 8 décembre 2017

Audit interne :

- [08] Rapport d'audit de la DSI : *Gestion des événements de tiers organisés ou accueillis par l'OMPI*, 29 septembre 2017 (Référence : IA 2017-02)

Enquêtes :

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION

- [09] Recommandations en suspens relatives à la supervision au 27 novembre 2017

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION FINANCIÈRE

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE SECTEUR DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE

- [10] Programmes de l'OMPI visant la mise au point d'une infrastructure technique mondiale de propriété intellectuelle (exposé)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE : PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2018

Documents non transmis :

- [11] *Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Bureau de la déontologie pour 2017*
- [12] *Programme de travail proposé pour le Bureau de la déontologie pour 2018*

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR 2018

Aucun document.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION À L'INTENTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

- [13] Rapport – quarante-sixième session (WO/IAOC/46/2)
- [14] Avis au personnel n° 28/2017 – *Modifications apportées au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle*
- [15] Avis au personnel n° 29/2017 – *Modifications apportées à la politique en matière de placements*
- [16] Avis au personnel n° 31/2017 – *Amendements du Statut et Règlement du personnel (n° 21) – Amendements apportés à l'issue de la soixante-quatorzième session (48^e session ordinaire) du Comité de coordination de l'OMPI*
- [17] Ordre de service n° 35/2017 – *Principes généraux et règles fondamentales applicables aux achats*
- [18] Ordre de service n° 36/2017 – *Politique de l'OMPI en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts*
- [19] Questionnaire d'auto-évaluation de l'OCIS – décembre 2017

[Fin de l'annexe II et du document]